



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 17 JANVIER 2015

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 17 JANVIER 2015

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL** tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2015, à 9 h.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
Monsieur le conseiller André Fournier  
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
Madame la conseillère Nathalie Laprade  
Madame la conseillère Sandra Gravel  
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont aussi présents :  
Monsieur Marcel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier  
Madame Julie Cloutier, trésorière adjointe  
Madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire  
Madame Isabelle Bernier, greffière adjointe  
Monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques  
Monsieur Pierre Beaumont, directeur du Service de protection contre les incendies  
Monsieur Pascal Bérubé, directeur adjoint à l'urbanisme  
Monsieur Pierre Roy, directeur adjoint aux travaux publics

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire, constatation de l'avis de convocation
2. Lecture du discours sur les prévisions budgétaires
3. Période de question portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017
6. Clôture de la séance

*Le quorum étant constaté, la séance extraordinaire est ouverte.*



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 17 JANVIER 2015

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Au début de l'assemblée, le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, fait la lecture de l'avis de convocation. Il est constaté que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

LECTURE DU DISCOURS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Monsieur le maire Pierre Dolbec livre son allocution relativement à la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017.

22-2015 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade  
**ET RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2015,  
comme indiqué ci-après :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus de taxes	8 504 010 \$
Paiements tenant lieu de taxes	198 245 \$
Services rendus aux organismes	673 531 \$
Autres services rendus	185 007 \$
Loisirs et culture	136 082 \$
Imposition de droits	787 000 \$
Amendes et pénalités	70 000 \$
Intérêts	60 000 \$
Autres revenus	237 551 \$
Transferts	118 974 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>10 970 400 \$</b>

CHARGES	
Administration générale	1 490 029 \$
Sécurité publique	1 516 010 \$
Transport	1 897 602 \$
Hygiène du milieu	1 369 382 \$
Santé et Bien-être	156 676 \$
Aménagement, Urbanisme et Développement	634 407 \$
Loisirs et culture	1 524 114 \$
Frais de financement	487 190 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9 075 410 \$</b>
<b>EXCÉDENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>1 894 990 \$</b>



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 17 JANVIER 2015

<b>FINANCEMENT</b>	
Remboursement de la dette	1 729 131 \$
<b>AFFECTATIONS</b>	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	-134 500 \$
Activités d'investissement	40 925 \$
Remboursement fonds de roulement	134 434 \$
Transfert aux fonds affectés	195 000 \$
Appropriation excédent non affecté	-70 000 \$
Appropriation excédent affecté	0 \$
Montant à pourvoir dans le futur	0 \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b>0 \$</b>

ADOPTÉE

23-2015 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2015, 2016 ET 2017**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017, comme indiqué ci-après :

	2015	2016	2017	TOTAL
<b>INFRASTRUCTURES</b>				
Conduites d'eau potable	1 351 750 \$			1 351 750 \$
Usines de traitement de l'eau potable	195 000 \$	4 775 000 \$		4 970 000 \$
Usines et bassins d'épuration	80 000 \$	1 600 000 \$		1 680 000 \$
Conduites d'égout	1 611 750 \$			1 611 750 \$
Sites d'enfouissement et incinérateurs				
Chemins, rues, routes et trottoirs	2 446 500 \$	1 500 000 \$	500 000 \$	4 446 500 \$
Ponts, tunnels et viaducs	41 600 \$			41 600 \$
Système d'éclairage des rues				
Aires de stationnement		115 000 \$		115 000 \$
Parcs et terrains de jeux	159 251 \$	572 456 \$	525 000 \$	1 256 707 \$
Autres infrastructures	59 000 \$			59 000 \$
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>				
Édifices administratifs	475 666 \$			475 666 \$
Édifices communautaires et récréatifs	1 083 372 \$	1 740 000 \$		2 823 372 \$
<b>AMÉLIORATIONS LOCATIVES</b>				
Véhicules de transport en commun				
Autres	402 000 \$	255 000 \$	260 000 \$	917 000 \$
<b>AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU</b>	62 725 \$	43 000 \$	43 000 \$	148 725 \$
<b>MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS</b>	62 000 \$	10 000 \$	270 000 \$	342 000 \$
<b>TERRAINS</b>				



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 17 JANVIER 2015

---

AUTRES				
ÉQUIPEMENTS INCENDIE	31 500 \$		50 000 \$	81 500 \$
TOTAL	8 062 114 \$	10 610 456 \$	1 648 000 \$	20 320 570 \$

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

24-2015 **CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
**ET RÉSOLU** de clore cette séance extraordinaire.

**ADOPTÉE**

L'assemblée est levée à 10 h15.

---

PIERRE DOLBEC  
MAIRE

---

MARCEL GRENIER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER